

# Actes législatifs scolaires

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'instruction publique en Suisse : annuaire**

Band (Jahr): **38/1947 (1947)**

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-113452>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Actes législatifs scolaires

mis en vigueur dans les cantons  
de Berne, Fribourg, Genève, Neuchâtel, Tessin, Valais et Vaud  
en 1946-47

---

### BERNE

#### 1946

*Décrets du 17 septembre*, concernant le versement d'une allocation supplémentaire de cherté de vie pour 1946 au corps enseignant des écoles primaires et moyennes, et pour les bénéficiaires de rentes de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat et de la Caisse d'assurance du corps enseignant.

*Loi du 1<sup>er</sup> octobre*, concernant les traitements du corps enseignant des écoles primaires et moyennes.

*Décrets du 26 novembre*, portant versement d'allocations de renchérissement au corps enseignant des écoles primaires et moyennes et aux bénéficiaires de rentes de la Caisse d'assurance du corps enseignant pour 1947.

*Ordonnance du 31 décembre*, concernant le remplacement des membres du corps enseignant des écoles primaires et moyennes.

#### 1947

*Décret du 24 février*, concernant un assainissement de la Caisse d'assurance du corps enseignant.

*Décret du 19 mai*, sur les prestations financières de l'Etat en faveur des écoles enfantines.

### FRIBOURG

#### 1946

*Ordonnance du 14 septembre*, concernant la fréquentation des cours ménagers par les élèves des écoles primaires.

#### 1947

*Arrêté du 21 février*, relatif au régime transitoire des traitements du personnel de l'Etat.

*Arrêté du 15 juillet*, augmentant la subvention de l'Etat aux écoles secondaires de district.

## GENÈVE

1946

*Loi du 23 février*, modifiant celle du 20 mars 1937 excluant de l'Administration cantonale et de l'enseignement public, au moment où elle se marie, toute femme d'un fonctionnaire ou employé cantonal, fédéral, municipal ou d'une institution de droit public contrôlée par l'Etat ou la Ville de Genève.

*Arrêté du 1<sup>er</sup> mars*, approuvant le programme de l'enseignement de l'Ecole des métiers.

*Arrêté du 16 avril*, concernant l'application du Règlement sur la surveillance des mineurs.

*Arrêté du 15 juin*, approuvant les modifications apportées aux statuts de la Caisse scolaire obligatoire en cas de maladie.

## Arrêtés

*concernant l'enseignement secondaire et professionnel*

*du 12 février*, modifiant le Règlement de l'Ecole supérieure des jeunes filles : conditions de promotions.

*du 23 mars*, approuvant de nouvelles dispositions pour le diplôme de technicien du Technicum.

*du 7 mai*, approuvant le programme de l'Ecole supérieure des jeunes filles.

*du 9 juillet*, modifiant les articles 9 et 20 du règlement des examens de maturité (suppression du thème latin des examens, calcul des notes de travail).

*du 17 juillet*, modifiant le programme de l'Ecole supérieure de commerce.

*du 24 août*, approuvant le Règlement du Collège (div. inf. et sup.).

*du 31 août*, modifiant l'article 1 du Règlement de l'Ecole ménagère et professionnelle pour l'obtention du certificat de fin d'apprentissage.

*du 5 octobre et du 1<sup>er</sup> novembre*, allouant une subvention de 5000 fr. puis de 7000 fr. à « En plein air », Colonies de vacances, etc.

*Loi du 9 novembre*, modifiant l'article 49 de la Loi sur l'instruction publique : suppression des taxes scolaires dans l'enseignement secondaire inférieur (élèves de 12 à 15 ans).

*Arrêté du 24 décembre*, modifiant l'article premier de l'arrêté du 30 janvier 1942 sur les taxes scolaires.

## Arrêtés

*concernant l'enseignement supérieur (Université)*

*du 12 février*, autorisant l'Université à recevoir un don de 17 500 fr. pour la constitution du prix « Ernest Métral ».

*du 15 mars*, modifiant le Règlement de l'Université, faculté des sciences économiques et sociales.

*du 23 mars*, abrogeant l'article 17 du Règlement de l'Université et introduisant un nouveau paragraphe 5 *bis* concernant le « certificat d'études actuarielles ».

*du 7 mai*, approuvant le Règlement de l'Université (Faculté des sciences).

*du 29 juin*, autorisant l'Université à recevoir un legs de 30 000 fr. pour la constitution du Fonds « Emilie Gourd ».

*Loi du 6 juillet*, modifiant l'article 81 de la loi sur l'instruction publique du 6 novembre 1940 : introduction de l'Ecole d'architecture comme institut annexe de l'Université.

*Loi du 5 octobre*, pour le rachat par l'Etat du bâtiment de l'Ecole d'architecture de l'Université et de l'Ecole des beaux-arts.

*Arrêté du 29 octobre*, concernant la transformation de la bibliothèque des beaux-arts en bibliothèque centrale des beaux-arts.

### 1947

*Arrêté du 4 janvier*, modifiant et complétant les dispositions concernant les cours pour auxiliaires des professions médicales.

*Loi du 18 janvier*, ajoutant un chapitre I *bis* à la loi du 6 novembre 1940 sur l'instruction publique : Conférence de l'instruction publique.

*Loi du 22 mars*, concernant les mesures à prendre pour les examens professionnels supérieurs.

*Arrêté du 22 mars*, sur l'orientation professionnelle des élèves.

#### *Enseignement secondaire et professionnel*

*Règlement du 9 mai*, de l'Ecole d'horticulture de Genève.

*Arrêté du 20 mai*, consentant une avance de 40 000 fr. au Comité de « En plein air » pour acquisition d'un immeuble à Champex en vue de séjours de vacances scolaires.

*Arrêté du 21 juin*, concernant l'Atelier de perfectionnement pour chômeurs métallurgistes.

#### *Enseignement supérieur (Université)*

##### **Arrêtés**

*du 24 janvier*, introduisant un nouveau paragraphe au Règlement de l'Université : certificat d'études sociales.

*du 28 janvier*, modifiant les articles 49 et 56 du Règlement de l'Université (inclusion de l'Ecole d'architecture à l'Université).

*du 14 février*, modifiant l'article C 19 du Règlement de l'Université (Institut de médecine dentaire : droits de graduation).

*id.*, modifiant les articles relatifs au diplôme de biologie et de chimie médicale au doctorat en ces branches, et concernant les dispositions financières.

*du 22 mars*, modifiant le Règlement de l'Université en ce qui concerne l'enseignement de l'École pratique de langue française (Faculté des lettres).

*du 20 mai*, portant adjonctions au Règlement de l'Université : épreuves des examens pour la Faculté de droit.

## NEUCHÂTEL

**1946**

### *Enseignement primaire*

*Décret du 18 février*, concernant les subventions pour les bâtiments scolaires.

### *Enseignement secondaire*

*Arrêté du 24 juin*, introduisant un nouveau programme pour l'enseignement secondaire.

*Loi du 29 octobre*, portant modifications de la loi sur l'enseignement secondaire.

### *Enseignement universitaire*

*Règlement du 13 août*, sur les examens de la Faculté des sciences.

*Arrêté du 13 août*, concernant l'admission à la Faculté des sciences de porteurs d'une maturité commerciale ou d'un diplôme de technicum délivré par un technicum suisse.

**1947**

### *Enseignement primaire*

*Arrêté du 25 mars*, concernant les indemnités aux remplaçants.

*Arrêté du 19 septembre*, modifiant certaines exigences pour le brevet d'aptitudes pédagogiques.

*Instructions* diverses complétant le programme des leçons de choses, modifiant celui de grammaire, des travaux à l'aiguille, d'écriture.

### *Enseignement secondaire*

*Arrêté du 13 mai*, concernant les indemnités aux remplaçants.

### *Enseignement professionnel*

*Loi du 25 février*, complétant la loi sur la formation professionnelle (institution de subventions pour la construction de bâtiments d'écoles professionnelles).

### *Enseignement universitaire*

*Arrêté du 20 juin*, concernant les conditions d'examens pour la licence en histoire et en géographie.

**TESSIN****1946**

*Loi du 15 avril*, sur la protection des monuments historiques et des œuvres d'art.

*Décret du 20 mai*, concernant le versement d'une allocation de cherté de vie aux magistrats, fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat, ainsi qu'aux membres du corps enseignant des écoles primaires, secondaires et des asiles de l'enfance.

*Règlement du 4 juin*, concernant la protection de la flore.

*Loi du 28 août*, instituant une Ecole d'administration à l'Ecole supérieure de commerce.

*Arrêté du 10 septembre*, concernant les examens pour l'obtention du diplôme d'enseignement dans les écoles secondaires.

*Loi du 29 octobre*, sur les traitements du personnel enseignant des classes enfantines, des écoles primaires, des écoles secondaires et de l'Ecole cantonale.

**1947**

*Règlement du 7 janvier*, concernant l'application de la loi du 15 avril 1946 sur la protection des monuments historiques et des œuvres d'art.

*Loi du 23 janvier*, concernant l'octroi d'une allocation de cherté de vie aux magistrats, fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat ainsi qu'aux membres du corps enseignant des écoles enfantines, primaires et secondaires.

*Arrêté du 15 juillet*, modifiant le règlement du 10 septembre 1945 sur l'enseignement secondaire (direction de l'Ecole supérieure de commerce).

*Arrêté du 15 juillet*, introduisant un second après-midi hebdomadaire de congé dans les écoles primaires, de même que dans les écoles secondaires, gymnases, à l'Ecole supérieure de commerce et à l'Ecole normale.

**VALAIS**

*Loi du 16 novembre 1946*, sur l'enseignement primaire et ménager.

**VAUD****1946**

*Règlement du 15 mars*, pour les Ecoles normales.

*Arrêté du 21 juin*, introduisant un article 189 bis dans le règlement du 28 mars 1931 pour les écoles primaires (cours de perfectionnement pour les membres du corps enseignant).

*Règlement du 2 août*, en vue de l'obtention du certificat de conseiller de profession.

*Rapport du 11 octobre*, présenté par le Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la fréquentation de l'école par les jeunes gens et les jeunes filles âgés de moins de 16 ans venant d'autres cantons.

### 1947

*Arrêté du 31 janvier*, modifiant le règlement du 15 mars 1946 pour les Ecoles normales.

*Arrêté du 31 janvier*, modifiant les articles du Règlement du 28 mars 1931 relatifs au nombre d'heures hebdomadaires pendant lesquelles les classes doivent être tenues, et aux conditions exigées pour l'obtention du certificat d'études primaires supérieures.

*Arrêté du 22 juillet*, abrogeant et remplaçant les articles du Règlement du 28 mars 1931 concernant la division de l'année scolaire en semestres, et la durée des vacances du Nouvel-An et de celles qui suivent les examens annuels.

*Arrêté du 30 septembre*, complétant l'article 11 du Règlement du 12 juillet 1939 pour les médecins scolaires (octroi d'une indemnité de transport pour l'examen sanitaire des écoles).

---